



Africa-Europe Platform
Plateforme Afrique-Europe

NEWSLETTER

Année 2, Numéro 2

Lancement officiel en mars 2012 du site Internet de la Plateforme

La première réunion d'experts de la diaspora africaine s'était tenue du 05 au 07 mars 2012 dans les locaux de la GIZ à Eschborn (Francfort) en Allemagne. L'objectif de la réunion était de discuter et de s'entendre sur une structure de coordination et de communication au sein de la Plate-forme de la Diaspora Afrique-Europe (PAE). Des experts africains de la diaspora en provenance de 25 États membres de l'UE plus la Suisse et la Norvège ainsi que des représentants de la société civile et des gouvernements des 5 pays pilotes africains ont participé à la conférence. Du côté de l'Afrique, les 5 pays pilotes comprennent l'Angola, le Cameroun, l'Éthiopie, le Maroc et le Sénégal.



L'objectif de cette première réunion d'experts de la diaspora est de permettre à la diaspora africaine en Europe de s'organiser pour devenir des acteurs de premier plan pour le développement du continent africain. Au cours des ateliers, des table-rondes et des discussions en plénière, les participants ont défini les règles d'engagement, les méthodes de travail et les mécanismes de construction de la plateforme de la diaspora Afrique-Europe. A la fin des travaux, ils ont suivi une formation sur le réseautage et sur le renforcement des capacités en lobbying auprès des décideurs politiques et socioéconomiques.

DE LA NÉCESSITÉ D'ADOPTION DES RÈGLES D'ENGAGEMENT

Dès lors que de nombreuses organisations et plusieurs acteurs sont impliqués dans la construction de la plateforme, il doit y avoir un minimum de règles à suivre. Les «règles d'engagement» sont codifiées en

cinq parties. Ce sont (1) les règles et les objectifs de la Plateforme Afrique-Europe; (2) la structure et le calendrier de mise en œuvre du Projet, les groupes thématiques et géographiques; (3) les méthodes de travail, les questions d'adhésion (4) les droits et obligations des membres, les types de membres), et (5) le Code de conduite entre les membres de l'AEP.

L'approche suivie a consisté à répondre bien auparavant à ces critères d'engagement lors d'une consultation en ligne réalisée par Dr Erick Tambo, informaticien d'origine camerounaise et chercheur à l'Université de Hagen en Allemagne.

POUR SUIVRE DES INSCRIPTIONS EN LIGNE POUR REJOINDRE LA PLATEFORME

Dans cet ordre d'idées, la deuxième réunion d'experts prévue à Paris en novembre 2012 sous l'égide du FORIM se penchera sur le projet des statuts et sur l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques en migration et développement.

Ce processus qui se veut participatif devra se poursuivre jusqu'en décembre 2013 avec la mise en place, au niveau opérationnel, de la Plateforme de la diaspora Afrique – Europe accessible à l'adresse : <http://www.ae-platform.org>

Arthur Yenga

Dans ce numéro :

- *Lancement du site Internet de la Plateforme P. 1*
- *Assises belges de la coopération au développement P.2*
- *Rôle de la diaspora pour construire des ponts P.3*
- *Visite à Dunkerque du Ministre des Marocains de l'étranger P. 4*
- *Premier sommet mondial de la diaspora africaine à Johannesburg P. 6*
- *La diaspora sénégalaise en faveur de l'alternance politique P. 7*
- *Profil des organisations de la diaspora en Finlande P.9*

Pas de parole pour les migrants aux assises belges de la coopération au développement

Bruxelles, 08 mai 2012 : les Assises de la coopération au développement organisées par le Ministre Paul Magnette ont porté sur la question de la cohérence des politiques en faveur du développement (CPD). Cet enjeu est devenu d'autant plus fondamental que l'aide publique au développement ne représente plus aujourd'hui qu'une part marginale des flux de financement du développement. En effet, alors que l'aide au développement représentait 70% des flux financiers Nord-Sud en 1970, ceux-ci n'en représentent plus que 13% aujourd'hui.

Il en découle que les relations financières entre les pays du Nord et ceux du Sud sont devenues beaucoup plus complexes que par le passé. Elles impliquent de plus en plus d'acteurs, notamment issus du secteur privé qui poursuivent parfois des objectifs contradictoires. On constate ainsi une tension croissante entre, d'une part, les intérêts financiers des investisseurs privés et, d'autre part, les stratégies de développement initiées par les pouvoirs publics.

Pour rappel, l'objectif au niveau européen des 0,7% du revenu national brut en aide publique au développement devrait être atteint d'ici 2015.

LES INCOHÉRENCES SONT LÉGION EN MATIÈRE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Dans le contexte institutionnel belge, il importe d'abord d'assurer la cohérence intra-belge en reconnaissant officiellement les partenaires régionaux de la coopération internationale que sont la Flandre, la Wallonie, Bruxelles et la Direction générale du Développement au niveau fédéral. Un mécanisme devrait être mis en place, en vue d'instaurer la cogestion de la politique internationale entre ces diverses instances de décision.

D'autant que, du côté des partenaires au Sud, foisonnent des bureaux de représentation de chaque Région ou Communauté, agissant chacune pour soi, sans concertation aucune. Cela crée souvent de la confusion et, à terme, peut nuire à l'image extérieure de la Belgique.

Il est tout aussi incohérent de soutenir les petits paysans du Sud et de, simultanément, les mettre en concurrence avec des produits agroalimentaires européens subventionnés. Autre incohérence, le fait que la fuite des capitaux dans les pays en développement représente près de dix fois les montants d'aide au développement, conséquence de la prolifération des paradis fiscaux dont les puissances économiques se nourrissent.

Ces nombreuses incohérences portent évidemment grandement atteinte à l'efficacité du développement, déjà mise à mal par la diminution des montants d'aide au développement suite à la crise économique dans les pays occidentaux. C'est pourquoi la cohérence des politiques, qui a été réaffirmée en tant qu'objectif de l'Union européenne par le traité de Lisbonne, est un enjeu majeur des politiques de développement.

ACTEURS MIGRANTS ET PAYS DU SUD : OBJETS DU DÉBAT SANS EN ÊTRE LES SUJETS

Le mérite du Ministre Paul Magnette est d'avoir ouvert le débat. En effet le concept de la cohérence de la politique de développement est réclamé depuis les années 1990 en Belgique par de nombreux praticiens de la coopération au développement. La question semble enfin arriver sur la table du gouvernement belge.

Cependant, au-delà de cette initiative ponctuelle, l'enjeu est évidemment de mettre en œuvre un dispositif institutionnel qui permette de renforcer durablement la cohérence des politiques belges en faveur du développement. Cela implique d'une part de se rendre compte que l'efficacité des politiques de développement ne dépend pas des seules compétences du ministre de la coopération. Tous les ministres dont les compétences sont susceptibles d'avoir un impact dans les pays en développement sont concernés.

Ceci implique, d'une part, que le Premier ministre prenne l'initiative de porter cet enjeu au plus haut niveau gouvernemental. Cela implique, d'autre part, qu'un dispositif légal garantisse que les futurs gouvernements soient eux aussi contraints de prendre en compte cette dimension dans la durée.

De notre point de vue, la carence majeure que nous signalons dans le cadre de l'initiative prise est d'avoir complètement occulté le rôle des migrants africains et de n'avoir pas non plus associé les partenaires des pays du Sud dans le débat. Cela équivaudrait à soigner un malade sans lui accorder la parole et lui demander de quoi il souffre.

D'autant plus que le renforcement de la cohérence des politiques pour le développement doit être perçu, dans le contexte de la globalisation, comme un instrument de régulation publique. Il faut ainsi oser espérer qu'à l'avenir cela se traduise et conduise à une implication active tant des politiques au Nord et au Sud (ministres et parlementaires) que les acteurs de la société civile (ONGs belges et acteurs migrants), en vue d'assurer un mécanisme permanent d'évaluation des politiques belges en faveur du co-développement.

A.Y.

Rôle essentiel de la diaspora pour construire des ponts entre la migration, le commerce et le développement

Sur l'initiative conjointe de la coopération technique allemande (GIZ) et du Consortium néerlandais des organisations des migrants (DCMO), d'éminents experts de la diaspora, des responsables des PME, des banques, des agences de développement et des décideurs politiques en provenance de plusieurs régions de la planète se sont réunis le samedi 14 avril 2012 à Francfort (Allemagne) pour traiter de la relation entre l'entreprise (secteur privé), la migration et le développement. Environ 90 personnes ont participé à cet événement.



L'axe central de la conférence reposait, d'une part, sur l'intérêt croissant du secteur du développement et du commerce pour le co-développement et, d'autre part, sur le nouvel élan porté par la diaspora sur le commerce et le développement.

Dans son allocution d'ouverture, Dr Uwe Kievelitz *du Centre des migrations internationales et du développement* a souligné la position déterminante de la diaspora pour établir des ponts dans le triangle formé par le commerce, le développement et la migration. D'où son soutien à l'initiative visant à regrouper les parties prenantes en vue d'établir des relations durables et de construire des réseaux pour une action concertée et mieux structurée.

DES MIGRANTS SERVENT DE CATALYSEURS POUR LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Prenant la parole, Ronald Lucardie du Centre des organisations des migrants et ancien conseiller de Cordaid (Pays-Bas) a relevé le rôle de catalyseurs que

jouent les migrants dans la mise en relation entre le commerce et l'économie sociale. Il a appuyé son propos en se référant au système Ahilik développé par des Turcs résidant aux Pays-Bas et en citant l'exemple de la diaspora indonésienne qui entreprend de nombreux projets de développement et de création d'entreprises en Indonésie.



Ces résultats sont le fruit du changement d'orientation politique introduit par le gouvernement néerlandais qui a donné une forte impulsion aux organisations des migrants pour renforcer leurs projets de développement. A cet effet, M. Ronald Lucardie a encouragé les migrants à tisser des liens entre leurs structures en se regroupant au sein des coupoles pour parler d'une seule voix et pour influencer sur les décideurs politiques.

James Ofwona, un entrepreneur à succès originaire du Soudan, vivant en Pologne et au Soudan, a expliqué d'une manière fascinante pourquoi les régions du Sud sont intéressantes pour les PME européennes. Dans son parcours, il a démarré comme préparateur de fruits en Pologne. Aujourd'hui il est devenu propriétaire des entreprises de construction, des établissements de commerce et des sociétés multimédias opérant dans plusieurs pays et employant plus de 50 personnes. Il a expliqué, à travers son exemple, comment le début d'une entreprise peut ouvrir la porte à plusieurs autres projets intéressants et utiles.

Estifanos Samuel, représentant de l'Association des étudiants éthiopiens et des anciens d'Allemagne (ESAAG) et le Forum éthiopien allemand (FEM) a mis l'accent sur l'importance de la diaspora éthiopienne dans la mise en œuvre des projets de développement et dans la promotion des affaires en Ethiopie, un pays avec un taux de croissance économique de 8% pour 2012. Des

acteurs de la diaspora éthiopienne ont pris une part active dans des projets tels que la construction de barrages, l'agriculture et les programmes éducatifs pour la population locale. Il a fait remarquer la croissance démographique intensive de la population éthiopienne, qui est la deuxième plus grande de l'Afrique. De son côté, le gouvernement éthiopien a aussi entrepris des efforts énormes pour susciter un climat d'investissement favorable pour la participation des entrepreneurs de la diaspora.

LE CONTINENT AFRICAIN RECÈLE DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

Dr. Hans-Peter Merz, représentant la *Chambre de Commerce et d'Industrie de la Ruhr*, a exposé les défis complexes pour les PME à initier des activités commerciales dans les différentes régions du sud. Pour étayer son affirmation, il a déclaré que les obstacles pour les PME européennes se multiplient dans le marché des affaires en Europe de l'Est, en Asie et en Amérique du Sud. Plus encore, ces obstacles deviennent énormes en Afrique, en ce qui concerne le climat d'investissement.

Au cours des discussions soulevées par cette intervention, de nombreux participants ont répondu que l'Afrique est le marché de l'avenir et que les entrepreneurs européens vont perdre la compétition sévère avec d'autres investisseurs originaires d'Asie et d'Amérique du Sud, qui sont motivés à investir en Afrique. Pour plusieurs intervenants, l'attractivité de l'Afrique comme un lieu de production est en hausse. Bientôt l'Afrique sera un marché pour plus de biens d'investissement complexes, comme des machines et des technologies de l'information.

Dr Hüseyin Kurt a illustré l'importance de la diaspora turque pour le développement du secteur privé en Turquie en relation avec des partenariats Sud-Sud. Il a ainsi confirmé un fort investissement des entrepreneurs turcs en Afrique.

En conclusion, la position commune des participants soulignait la nécessité d'entreprendre mener des

enquêtes profondes et d'initier une vaste recherche sur le potentiel de l'entreprise pour le développement en mettant l'accent sur les apports de la diaspora. Ces études réalisées par des experts de la diaspora pourraient apporter des arguments forts et convaincants pour accroître la participation des PME au développement.



Une autre recommandation consistait à fournir des informations utiles pour les PME sur la façon d'investir et de travailler de manière opérationnelle dans les pays du Sud.

Une brève évaluation de la conférence et une projection vers l'avenir ont été conduites par Ronald Lucardie du Centre des organisations des migrants aux Pays-Bas et par Peter Bonin, Directeur de la GIZ. Le concept même de la conférence a été conjointement proposé par Stephanie Deubler (GIZ) et Rahime Diallo (ADPC).

La deuxième conférence sur la thématique : « *construire des ponts : rôle de la diaspora dans la promotion du commerce et du développement* » se tiendra l'année prochaine aux Pays-Bas, sous les auspices du Centre des organisations des migrants aux Pays-Bas.

Rahime DIALLO

ADPC

Visite à Dunkerque (France) du Ministre Abdellatif Maâzouz, chargé des Marocains résidant à l'étranger

Pour sa première visite à l'étranger, en date du 31 mars 2012, en tant que nouveau ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger, Monsieur Maâzouz a choisi la France. En visite à Dunkerque, (France) à l'invitation du CEFIR, membre du COSIM Nord pas de Calais et du FORIM, le Ministre Abdellatif Maâzouz a rencontré les associations de la diaspora marocaine.

Cette diaspora est active dans 70 pays et totalise 4 millions de Marocains dans le monde.

ENRACINEMENT SANS DÉRACINEMENT

Le ministre Maâzouz a d'abord mis l'accent sur l'engagement fort de son ministère de s'appuyer sur le réseau associatif pour organiser les relations avec la communauté marocaine du monde. Il a ensuite

rappelé l'attachement de son ministère à un objectif majeur : « **L'enracinement sans déracinement** ».



50 Associations échantent avec le Ministre

A cet effet, la politique mise en œuvre poursuit deux objectifs principaux :

- (1°) appuyer les associations œuvrant à l'amélioration de l'intégration dans les territoires d'accueil ;
- (2°) appuyer les associations œuvrant au renforcement des liens avec le Maroc, soit celles qui réalisent des actions de Co-développement.

Le Ministre est d'avis que pour accompagner les projets associatifs répondant aux objectifs énoncés plus haut, des moyens doivent être appréhendés comme des leviers. La recherche de cofinancements est la règle.

Concernant les modalités d'intervention, un accent particulier est mis sur la transparence dans l'instruction des projets selon des critères objectifs ; un appel à projet permanent sera lancé et accessible sur le site du ministère, appel à projet qui affichera clairement les axes retenus.

S'agissant de la promotion du mode projet, les projets doivent être évaluables : les actions doivent avoir un impact réel, impact évaluable pour être capitalisable et transférable (le transfert des savoirs faire sera recherché). En outre, les projets doivent permettre le développement de méthodes rationalisant le fonctionnement des associations

Le ministre a également mis l'accent sur les principes généraux poursuivis par le dispositif mis en place :

- accompagner le renforcement des compétences des associations par l'appui à la mise en place d'une meilleure organisation et/ou structuration.
- Développer et/ou améliorer le maillage des structures pouvant servir d'appui et

d'accompagnement pour le montage des dossiers ;

- Concentrer l'intervention du ministère sur des projets porteurs (en évitant le « saupoudrage »), tout en encourageant la capacité d'initiative sur des projets innovants portés par de nouveaux acteurs.

ATTENTES ET PROPOSITIONS DES ASSOCIATIONS MAROCAINES

Les 60 associations présentes ont ensuite très librement, exprimé leurs souhaits et leurs attentes. Ces associations représentantes de la Diaspora marocaine, venaient de toute la France, mais également de Belgique, des Pays Bas et d'Espagne. Elles développent des projets dans leur pays d'accueil et au Maroc.

Leurs souhaits et propositions rejoignent les conclusions de l'e.consultation menée dans le cadre de la Plateforme Afrique Europe et tendent donc à confirmer, s'il en était besoin, tout l'intérêt de ce projet.



De g. à d., MM. Maâzouz, Ministre des marocains résidant à l'étranger, Michel Delebarre, Maire de Dunkerque, Mustapha Bouras, Président du CEFIR

Parmi les recommandations et souhaits, les associations marocaines présentes ont, spécialement :

- salué le nouveau mode de fonctionnement proposé, la volonté de transparence et le soutien apporté par le ministère.
- demandé la prise en compte des difficultés des retraités Marocains.
- Proposé d'établir un répertoire des associations de la Diaspora Marocaine, en Europe.
- Sollicité une amélioration de l'information et de la communication sur le nouveau fonctionnement

- des appels à projets. Demande de précisions sur les critères d'évaluation des projets retenus.
- Attiré l'attention sur la tendance à complexifier les dossiers de réponses aux appels à projets au risque d'écartier les associations émergentes et les bonnes volontés.
 - Proposé de multiplier ce genre de rencontres entre les responsables associatifs et le ministère.
 - Proposé de créer un forum des associations pour faciliter les liens entre elles et les échanges de bonnes pratiques.

- Proposé d'accompagner les associations présentes au Maroc, en vue d'améliorer les possibilités de montage de projets en commun de part et d'autre de la Méditerranée.
- Proposé de s'appuyer sur les compétences existantes au niveau des étudiants pour promouvoir l'offre de formation, l'accueil et l'accompagnement des étudiants Marocains en France (et ailleurs : Belgique, Espagne, ... ?)

Monique Van-Lancker

Objectif ambitieux pour le sommet mondial de la diaspora africaine

Le premier sommet mondial sur la diaspora africaine s'est tenu du 23 au 25 mai 2012, à Sandton, Johannesburg (Afrique du Sud), sur le thème « Vers la réalisation d'une Afrique unie et intégrée avec sa diaspora » en présence de dizaine de Chefs d'État et de gouvernement du continent africain ainsi que de représentants de la Diaspora, des organisations de migrants et des membres du « *Congressional Black Caucus* », entité qui rassemble des parlementaires d'ascendance africaine du Congrès des Etats-Unis, des élus des Etats de la Communauté des Caraïbes, des représentants du Bureau du Parlement panafricain ainsi que des parlementaires d'origine africaine.



La cérémonie d'ouverture du sommet a été présidée par le Président sud-africain Jacob Zuma, en partenariat avec le Président de l'Union africaine (UA) et Président du Bénin, Boni Yavi, et le Président de la Commission de l'UA, Jean Ping.

L'UA a défini la diaspora africaine comme étant "des individus d'origine africaine vivant en dehors du africain, sans tenir compte de leur citoyenneté et de leur nationalité, et qui veulent contribuer au

développement du continent et à la construction de l'UA".

Les historiens estiment qu'entre les années 1500 et 1900 environ quatre millions d'esclaves africains ont été emmenés vers des plantations insulaires dans l'océan Indien, environ 8 millions vers les pays de la région Méditerranée, et environ 11 millions vers le Nouveau Monde, selon un rapport du gouvernement sud-africain.

Rappelons que c'est au Sommet de juillet 2011 à Malabo (Guinée équatoriale) que les Chefs d'Etat et de Gouvernement avaient décidé du lancement d'un premier Sommet mondial de la diaspora africaine. Cette décision fut préparée par la sixième session ordinaire du Comité permanent de l'Assemblée générale permanente du Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC) qui s'est tenue à Port-of-Spain (Trinidad-et-Tobago) du 29 au 31 mai 2011.

DE BONNES RÉOLUTIONS PRISES POUR L'AVENIR

« *Le 1er Sommet mondial sur la diaspora africaine a été une victoire !* » a conclu Boni Yavi, Président de l'Union africaine, énumérant les projets prioritaires retenus dont l'établissement d'une institution chargée d'identifier et de rapatrier les fonds africains, le lancement d'un fonds d'investissement de la diaspora, la gestion d'une base de données de compétences des professionnels africains de la diaspora et la reconduction tous les trois ans de ce sommet mondial de la diaspora africaine.

Les États africains veulent également promouvoir les synergies efficaces entre les programmes nationaux

concernant la diaspora, pour le transfert des connaissances. Il est question de faire participer la diaspora africaine dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits, la réconciliation, la reconstruction et le dialogue permanent. Bref, il s'agit de faire participer la diaspora africaine au développement du continent.

La fin des travaux a abouti sur des décisions majeures, à savoir la préservation du patrimoine commun de l'Afrique et des peuples d'ascendance africaine dans la diaspora. L'amélioration de l'image de marque et de la renommée de l'Afrique ainsi que la coordination des efforts des médias pour promouvoir les nouveaux médias en vue de relancer l'image de marque du continent ont également été recommandées par le sommet. Les deux autres projets consistent en la mise en place d'un programme de développement du marché pour la diaspora, qui servira de cadre pour l'innovation et l'esprit d'entreprise des Africains ainsi que la création de l'Institut africain pour le transfert de fonds.

La diaspora africaine transfère annuellement plus de 40 de dollars vers le continent, soit 2,5 % du PIB africain et 2,5 fois l'aide publique au développement. Considérée comme la « 6e région » africaine, la Diaspora compte 112,65 millions de personnes en Amérique latine, 39,16 millions en Amérique du Nord, 13,56 millions dans les Caraïbes et 3,51 millions en Europe. Les pays subsahariens reçoivent chaque année de la part des ressortissants de la

diaspora 10 milliards de dollars environ, bien que ce montant pourrait être dans la réalité de l'ordre de 40 milliards de dollars, selon la Banque Mondiale. Grâce à la formation et l'expérience qu'ils ont pu glaner dans leurs pays d'accueil, les Africains de l'étranger, contribuent via les transferts d'argent et les investissements ou création d'entreprises à la croissance économique de l'Afrique.



La question qui se pose est de savoir si l'UA va définir des mécanismes clairs pour impliquer sa diaspora dans la conception des stratégies du développement du continent. Au niveau de notre plateforme, nous sommes à la recherche d'interlocuteurs avec lesquels nous pouvons mettre à disposition des outils, des méthodologies et de bonnes pratiques pour des échanges entre la diaspora africaine en Europe et l'Afrique.

Yéra DEMBELE

La diaspora sénégalaise : fer de lance dans le combat pour l'alternance politique

Depuis les années 1990, la diaspora sénégalaise a souvent beaucoup pesé sur la vie politique sénégalaise en vue d'une alternance lors des élections présidentielles. Ce fut le cas déjà pour la victoire d'Abdoulaye Wade en remplacement d'Abdou Diouf. La même stratégie a servi en 2012 pour évincer, à son tour Abdoulaye Wade et pour consacrer au titre de Président de la République Sénégalaise, l'Ingénieur Macky Sall, chef de parti de l'APR ou l'Alliance Pour la République. La coalition qui a porté ce dernier au pouvoir a été intitulée "Benno Bokk Yaakaar" (S'unir pour un même espoir).

RECONNAISSANCE DE L'ACTION POLITIQUE DE LA DIASPORA SÉNÉGALAISE

Dans un grand nombre de pays d'Afrique, l'apport des migrants est apprécié s'il se limite aux plans économique et culturel. Dès que les revendications touchent le domaine politique, les migrants ne sont plus souvent les bienvenus. Ce n'est, heureusement, pas le cas au Sénégal. L'action des Sénégalais de l'extérieur ne se cantonne pas au transfert d'argent au pays pour améliorer le niveau de vie des familles restées au Sénégal. Les migrants sénégalais participent pleinement à la conscientisation et à la sensibilisation des populations jusqu'au choix des hommes qui doivent diriger le Sénégal.

Sur le plan économique, faut-il le mentionner, il reste que la diaspora sénégalaise est le bailleur de fonds numéro un du Sénégal. Les transferts d'argent officiel totalisent 400 milliards de francs CFA (environ 610 Mio d'EUR.) par an, avec un pic de 567 milliards de francs CFA en 2007 (\pm 865 Mio d'EUR.). Ceci atteste du poids de la diaspora sénégalaise dans les axes des décisions dans le pays d'origine.

L'USAGE DES NTIC ET LEUR CONTRIBUTION DANS L'ÉVICTION D'ABDOULAYE WADE

Les sénégalais de l'extérieur ont investi l'ensemble des nouveaux médias et outils de communication pour contrecarrer les stratégies mises en place par le camp Wade. Parmi ces médias, on dénombre le portail internet numéro un d'Afrique, des radios, des fora ouverts aux discussions avec tous les publics.



Alioune DIOP (Project officer CGMD) et S.E. M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal

Au nombre des critiques récurrentes contre le régime de Wade depuis sa réélection en 2007, ont été souvent décriés l'égoïsme et la boulimie financière et foncière. Le Président sortant Abdoulaye Wade avait notamment mis en orbite son fils, le préparant pour une succession de type monarchique avec une adaptation de la constitution par rapport à ses aspirations.

Pire encore, le pouvoir installe la terreur dans le pays. On voit surgir de nouvelles réalités comme des « nervis ». Il s'agit des musclés ou des sportifs payés pour créer la terreur. Ou encore, on recourait aux « thiantacounes », des adeptes terroristes d'un Charlatan actuellement en prison pour complicité d'homicide.

LE 23 JUIN 2011 MARQUE LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE AU SÉNÉGAL

Fait sans précédent dans l'histoire du Sénégal, le peuple et les acteurs politiques sont parvenus à faire un front commun contre Wade. Ainsi est né le Mouvement du 23 juin. M23 est composé de politiques, des acteurs de la société civile, d'artistes et de citoyens engagés. Ce mouvement a été relayé au niveau de la diaspora en organisant des manifestations en dehors du Sénégal et à des niveaux stratégiques pour alerter l'opinion internationale. Cliquer sur ce lien pour voir un exemple de manifestations à Bruxelles organisée par la diaspora sénégalaise de Belgique <http://youtu.be/FQkBze6Hdwg>



*Macky Sall dans le quartier de Sandaga, à Dakar, le 5 avril 2011.
© Photot Émilie Régnier, pour J.A*

Lire l'article sur Jeuneafrique.com : [Sénégal : Macky Sall, monsieur le président ? | Jeuneafrique.com - le premier site d'information et d'actualité sur l'Afrique](#)

Aujourd'hui, le peuple sénégalais est très attentif sur des résultats par rapport aux promesses du nouveau régime. Et les Sénégalais de l'extérieur espèrent disposer d'un contact au plus haut niveau politique par la restauration du Ministère des Sénégalais de l'extérieur.

Par Ir Alioune DIOP

Profil des organisations de la diaspora africaine en Finlande

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Indépendance: 06 novembre 1917

Superficie: 338.424 km²

Population: 5.404.956 hab.

Migrants (population étrangère) : env. 366.110

Migrants africains: env. 33.494, soit 0,62%

LISTE DE RÉPARTITION DE MIGRANTS EN PROVENANCE DE 12 PAYS D'AFRIQUE

CONTEXTE DE LA MIGRATION EN FINLANDE

Un Africain sur deux vivant en Finlande est un ressortissant de la Somalie. Avec 16.028 personnes, les Somaliens sont de loin le plus grand groupe des étrangers, suivis par des Nigériens (3.399), des Congolais (3.029), des Soudanais (2.010), des Marocains (1.925), des Ethiopiens (1.505) et des Camerounais (1.329). Selon l'histoire politique de la plupart de ces pays, la grande majorité des immigrés africains sont des demandeurs d'asile (70%). Particulièrement au cours des années 1990, la plupart des ressortissants des pays africains en proie aux conflits armés dans des pays tels que la Somalie, le Soudan et l'Éthiopie ont émigré vers la Finlande.



Saido Mohamed

D'autres raisons importantes de cette migration en Finlande sont le regroupement familial, les études et le travail saisonnier.

NIVEAU DE STRUCTURATION EN RÉSEAU DE LA DIASPORA AFRICAINE

En 2012, les organisations de la diaspora africaine ont commencé à mettre en place un organisme national de

coordination en réseau des organisations de la diaspora actives dans le Co-développement. La première à l'échelle nationale réunion est prévue pour Juin 2012. Jusqu'à présent ces associations de la diaspora africaine agissent séparément ou se réunissent seulement dans un contexte du pays ou de la région d'origine.



Abdirizak Mohamed

Le travail de structuration en réseau au niveau national est soutenu par le Ministère finlandais des Affaires étrangères. Ce soutien vise à permettre aux organisations de la diaspora africaine engagées dans le co-développement à parler d'une seule voix.

INSTITUTIONS ET ORGANISMES D'APPUI

En coordination avec d'autres pays scandinaves, le Gouvernement finlandais a ouvert largement ses portes pour accueillir des migrants. Un grand nombre de leurs organisations sont actives dans le co-développement.

Département de coopération au développement du Ministère des Affaires étrangères

Le ministère finlandais des Affaires étrangères soutient des organisations non gouvernementales de coopération au développement (ONG) et les activités d'information avec un budget d'environ 74 millions d'EUR. par an. Le ministère des Affaires étrangères alloue des fonds de coopération au développement aux organisations non gouvernementales (ONG) dont les activités sont en relation avec les priorités et les objectifs de développement de la Finlande.

Conformément à la résolution du gouvernement, la Finlande se concentre sur quelques organisations ci-après avec lesquelles elle entretient un dialogue actif : <http://formin.finland.fi/public/default.aspx?nodeid=15316&contentlan=2&culture=en-US>

Le ministère de l'Éducation et de la Culture et le ministère finlandais de l'Intérieur

Ces ministères accordent leur appui aux programmes présentés par des organisations de la diaspora. Pour plus d'information, cliquer sur les liens ci-après : <http://www.minedu.fi/OPM/?lang=en>
http://www.intermin.fi/intermin/home.nsf/pages/index_eng~~V

KEPA

KEPA est une organisation de la société civile finlandaise composée d'experts de premier plan, spécialisés sur les questions de politique de développement. C'est une organisation faitière pour les acteurs de la société civile impliqués dans le co-développement.

KEPA organise des formations et donne des conseils aux organisations de la société civile tant en Finlande que pour leurs partenaires des pays en développement à travers les bureaux nationaux et régionaux dans trois continents.

KEPA comprend 300 organisations finlandaises travaillant dans la coopération au développement ou autrement intéressées dans le développement et les enjeux mondiaux. Il s'agit aussibien de grandes organisations que de petites associations comprenant quelques membres. Voir le lien :

<http://www.kepa.fi/international/english~~V>

RAY

RAY agit comme un important bailleur de fonds en soutien aux ONG opérant dans le secteur social et de la santé. Des organisations de la diaspora africaine peuvent demander des fonds sur une base trimestrielle ou annuelle.

<https://www.ray.fi/en/beneficiaries/>

APERÇU DE QUELQUES ORGANISATIONS DE LA DIASPORA AFRICAINE

Taille de la population par nationalité étrangère

1. Somaliens (16.028)
2. Nigériens (3.399)
3. Congolais (3.029)
4. Soudanais (2.435)
5. Ghanéens (2.010)
6. Marocains (1.925)
7. Ethiopiens(1.505)
8. Camerounais (1.329)
9. Egyptiens (1.056)
10. Angolais (887)
11. Gambiens (861)
12. Algériens (787)

Autres organisations de la diaspora africaine en Finlande

Sudan Christian Fellowship:

<http://scfinfinland.webs.com/>

<http://www.afrik-news.com/pressrelease4550.html>

http://www.diaspora-centre.org/DOCS/DIASPEACE_Delivera.pdf (Page 26)

<http://www.fbcwestafrica.org/component/content/?view=featured>

<http://www.afrikansarvi.fi/24-reportaasi/67-peace-and-youth-in-the-horn-of-africa>

Les experts de la Plateforme de la Diaspora Afrique-Europe

Abdirizak Mohamed

Réseau somalo-finlandais - Membre Fondateur & membre du CA

abdirizak.moh@gmail.com

Saido Mohamed

Réseau somalo-finlandais - Vice-présidente

saidomohamed04@gmail.com

Rahime Diallo

Le saviez-vous ?

APPEL À CANDIDATURES AU RWANDA - MISSIONS DANS LE SECTEUR SANTÉ



Dans le cadre du projet « MIDA Health Rwanda », le bureau de l'OIM au Rwanda est actuellement à la recherche d'experts de la Diaspora Rwandaise exerçant dans le domaine des soins de santé.

Vous pouvez consulter ce site www.jobs.rwandandiaspora.gov.rw pour toutes les informations nécessaires.

Veillez s'il vous plaît noter que le projet « MIDA Health Rwanda » est un projet de l'OIM Rwanda et est donc indépendant du programme MIDA Grands Lacs. La gestion des données et des contacts ainsi que les missions organisées dans le cadre du projet MIDA Health Rwanda relèvent de la responsabilité de l'OIM à Kigali. Pour toutes questions veuillez s'il vous plaît joindre Mr. Yves Kaza à l'adresse suivante : ykaza@iom.int.

www.ae-platform.org

Le projet EADPD est financé par l'Union européenne et co-financé par l'Agence suisse pour le Développement et la Coopération, le Ministère néerlandais des Affaires étrangères et la GIZ

